

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IMPULSION EUROPE

Part R Code ISIN : FR0011063379

Société de gestion FINANCIERE GALILEE

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de sur-performer sur une longue période (5 ans minimum) l'indice de référence, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index).

Politique d'investissement :

- Le portefeuille étant éligible au PEA, il est en permanence investi, à hauteur de 75% minimum, en actions européennes et titres assimilés directement ou indirectement via des OPCVM Actions eux-mêmes éligibles au PEA.

- Le portefeuille sera exposé entre 0 et 100% (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en actions principalement européennes. Cette partie action pourra être couverte jusqu'à 100% par l'utilisation de produits dérivés et/ou swap permettant de diminuer l'exposition au risque action, le Fonds n'ayant de toutes façons pas vocation d'être surexposé.

- Egalement, le Fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM Actions ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou trackers, éligibles au PEA et jusqu'à 30% maximum, en FIA "Actions" de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, éligibles au PEA.

- Au niveau technique, le Fonds base sa stratégie d'investissement notamment sur les préconisations d'investissements délivrées par la société Isobourse. Les achats et ventes seront donc déterminés à partir d'un ensemble de critères techniques (tels que les moyennes mobiles, RSI, MACD...).

La pertinence des signaux donnés par ces critères sera appréciée dans le cadre d'une politique d'investissement sur les valeurs à moyen-long terme.

- La durée moyenne de détention d'une ligne d'actions est d'environ 9 mois. Le Fonds pourra être exposé entre 0% et 100% en petites ou moyennes capitalisations.

- Les investissements (limités à 25% maximum de l'actif) au travers de titres de créances, libellés en euros, à moyen ou long terme (diversification) seront choisis en priorité parmi les dettes publiques des états membres de la zone euro. Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

- Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou la société de gestion n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque. Les émetteurs privés retenus sont tous "Investment Grade" (notation supérieure à BBB- ou équivalent chez les principales agences de notation, ou jugée équivalente par la société de gestion).

- Le risque de change peut exister sur des valeurs européennes dont la devise est autre que l'Euro, mais il ne sera qu'accessoire.

Cette part est une part de capitalisation.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'au vendredi avant 10h auprès de Caceis Bank et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). Le règlement est effectué à J+2.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions européennes.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

IMPULSION EUROPE

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit restitué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,55%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commissions de performance sur l'exercice précédent.
15%TTC de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index), si la performance du fonds est supérieure à l'indicateur, même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.	

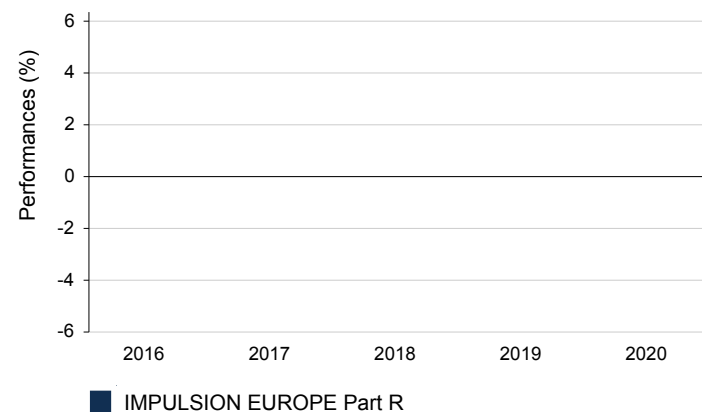
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31 décembre 2020. Ils peuvent varier d'année en année. Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur le site internet www.figalile.com.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 21 août 2009

Date de création de la part : Non émise.

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Financière Galilée, 10 boulevard Tauler, 67000 Strasbourg ou via son site Internet www.figalile.com.

Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de cette part sont également disponibles dans les mêmes conditions. La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet. ISOBOURSE accompagne Financière Galilée en qualité de Conseiller.

La politique de rémunération des collaborateurs est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité de FINANCIERE GALILEE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société FINANCIERE GALILEE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 janvier 2022.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IMPULSION EUROPE

Part P Code ISIN : FR0010757765

Société de gestion FINANCIERE GALILEE

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

L'objectif de l'OPCVM est de sur-performer sur une longue période (5 ans minimum) l'indice de référence, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence :

75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index).

Politique d'investissement :

- Le portefeuille étant éligible au PEA, il est en permanence investi, à hauteur de 75% minimum, en actions européennes et titres assimilés directement ou indirectement via des OPCVM Actions eux-mêmes éligibles au PEA.

- Le portefeuille sera exposé entre 0 et 100% (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en actions principalement européennes. Cette partie action pourra être couverte jusqu'à 100% par l'utilisation de produits dérivés et/ou swap permettant de diminuer l'exposition au risque action, le Fonds n'ayant de toutes façons pas vocation d'être surexposé.

- Egalement, le Fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM Actions ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou trackers, éligibles au PEA et jusqu'à 30% maximum, en FIA "Actions" de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, éligibles au PEA.

- Au niveau technique, le Fonds base sa stratégie d'investissement notamment sur les préconisations d'investissements délivrées par la société Isobourse. Les achats et ventes seront donc déterminés à partir d'un ensemble de critères techniques (tels que les moyennes mobiles, RSI, MACD...).

La pertinence des signaux donnés par ces critères sera appréciée dans le cadre d'une politique d'investissement sur les valeurs à moyen-long terme.

- La durée moyenne de détention d'une ligne d'actions est d'environ 9 mois. Le Fonds pourra être exposé entre 0% et 100% en petites ou moyennes capitalisations.

- Les investissements (limités à 25% maximum de l'actif) au travers de titres de créances, libellés en euros, à moyen ou long terme (diversification) seront choisis en priorité parmi les dettes publiques des états membres de la zone euro. Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

- Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou la société de gestion n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque. Les émetteurs privés retenus sont tous "Investment Grade" (notation supérieure à BBB- ou équivalent chez les principales agences de notation, ou jugée équivalente par la société de gestion).

- Le risque de change peut exister sur des valeurs européennes dont la devise est autre que l'Euro, mais il ne sera qu'accessoire.

Cette part est une part de capitalisation.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'au vendredi avant 10h auprès de Caceis Bank et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). Le règlement est effectué à J+2.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions européennes.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

IMPULSION EUROPE

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit restitué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,95%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,01% du montant de la commission facturé au titre du dernier exercice clos
15%TTC de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index), si la performance du fonds est supérieure à l'indicateur, même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.	

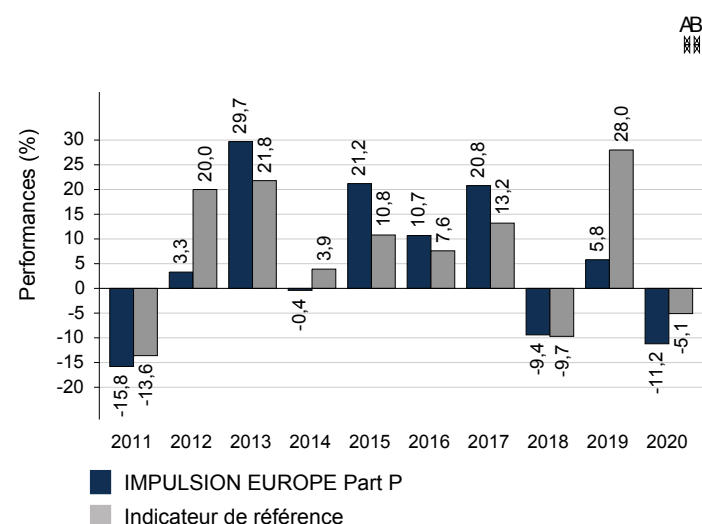
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31 décembre 2020. Ils peuvent varier d'année en année. Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-contre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur le site internet www.figalile.com.

Performances passées



AB
XX

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 21 août 2009

Date de création de la part : 21 août 2009

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 75% Eurostoxx 50 NR (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SX5E) + 25% €STR Capitalisé (Ticker Bloomberg : OISESTR Index).

A : 01/03/2021 : Reprise de la gestion par Financière Galilée.

B : Jusqu'au 31/12/2021 l'indicateur de référence était SBF 120 (dividendes réinvestis).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à Financière Galilée, 10 boulevard Tauler, 67000 Strasbourg ou via son site Internet www.figalile.com.

Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de cette part sont également disponibles dans les mêmes conditions. La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet. ISOBOURSE accompagne Financière Galilée en qualité de Conseiller.

La politique de rémunération des collaborateurs est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité de FINANCIERE GALILEE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société FINANCIERE GALILEE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 janvier 2022.